

# Régate Qualifiante de La Rochelle le 22 avril 2017

Challenge du trophée du phare du bout du  
monde 17ème édition



## REGATE QUALIFIANTE



# PROGRAMME SAMEDI 22 avril 2017

Le Phare du Bout du Monde » 17<sup>ème</sup> édition

Régates Qualifiantes pour les Championnats de France d'Aviron de mer 2017

<b>Organisateur</b>	Club d'Aviron de Mer de La Rochelle Avenue de la Capitainerie – Le Môle central Les Minimes - 17000 La Rochelle Tél. 07 81 79 56 65 Mail : aviron_larochelle@yahoo.fr
<b>Lieu</b>	Plage des Minimes
<b>Catégories de bateaux</b>	Yoles de mer 4X+ Mer - 2X Mer et 1X Mer Autres bateaux d'aviron 6ème catégorie pour course « Aviron traditionnel »
<b>Equipages</b>	J12, J14, J18, Seniors, Masters, Universitaires, Vétérans et loisirs (H/F et mixtes) Démonstration benjamins.
<b>Distances</b>	6 km pour tous
<b>Horaires :</b>	<b>11h00</b> Réunion d'information (délégués et équipiers référents) salle du club aux Minimes
<b>13h00</b>	<b>Course N°1</b> 6 km J16-18 H/F et mixte 4X+ Mer, 2X Mer Universitaires femmes et mixtes: 4X+ Mer Seniors femmes : 4X+ Mer, 2X Mer et 1X Mer Masters : 4X+ Mer, 2X Mer et 1X Mer
<b>14h30</b>	<b>Course N° 2</b> Démonstration : J10-14 F et G 4X+ Mer
<b>15h 00</b>	<b>Course N°3</b> 6 km Seniors hommes : 4X+ Mer, 2X Mer et 1X Mer Universitaires Hommes : 4X+ Mer,
<b>16h15</b>	Remise des prix et pot de l'amitié
<b>Zone de course</b>	Baie de La Rochelle
<b>Marée</b>	Haute mer 15h00, Basse mer 20h45, Coefficient de 53
<b>Type de départ :</b>	Départ lancé avec procédure des 3 minutes
<b>Sécurité :</b>	4 bateaux moteurs, Pompiers le 17, SAMU le 15, Le CROS le 196, Médecin sur place

## **Règlement**

Les épreuves se dérouleront conformément au code des courses en mer de la FFA, sous le contrôle d'un jury composé d'arbitres et de commissaires de courses.

Seuls les rameurs et rameuses licenciés FFA, FISA ou FFSU peuvent participer aux épreuves (licenciés et en règles avec la fédération). Les parcours proposés pourront être modifiés par le président du jury en accord avec le comité d'organisation et d'équité en fonction des conditions météorologiques ou autres.

Les réclamations éventuelles seront reçues au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier équipage de la série et devront être transmises au jury par écrit avec description de la règle se rapportant à la faute et la nomination d'éventuels témoins.

Il sera infligé une pénalité de 2 minutes pour faute au départ et 30 secondes à une bouée pour non-respect des règles de priorité.

## **Trophée (Phare du Bout du Monde)**

Ce trophée représente, à l'échelle 1/100<sup>ème</sup>, le phare du bout du monde de La Rochelle. Il sera remis au club pour ses résultats d'ensemble (voir règlement du Trophée) dans les catégories d'épreuves qualificantes pour les Championnats de France d'Aviron de Mer. Attribué pour une année, le club gagnant devra le remettre en jeu l'année suivante. Pendant cette année, s'il le désire, il en aura la garde.

## **Inscriptions**

**Les engagements à ces régates se feront obligatoirement par Internet, par chaque société, auprès de la FFA. Ouverture du site le 01 mars 2017 à 8h, fermeture le 17 avril 2017 à 18h00**

## **Engagement**

Une feuille d'engagement par bateau et équipage à l'adresse ci-dessous pour les bateaux traditionnels et les équipages qui ne participent pas aux Championnats de France et les Universitaires.

La Ligue Poitou Charentes d'Aviron  
Le Président  
**Jean-Loup PECHIN**

Le Club d'Aviron de Mer de La Rochelle  
Les co-présidents  
**Eric Depeser Patrice Perette**

**Club D'Aviron de Mer de LA ROCHELLE**  
**Avenue de la Capitainerie- Môle Central – les Minimes-17000- LA ROCHELLE**  
Courriel : [aviron.larochelle@orange.fr](mailto:aviron.larochelle@orange.fr)  
Tél./fax **05 46 28 94 20**